

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1912-13

PRESIDENT

M. ARMAND CHAPUT, de la maison "L. Chaput, Fils & Cie Limitée," 2, rue de Bresoles.

1er VICE-PRESIDENT

M. LE LIEUT.-COL. A. E. LABELLE, directeur-gérant de la "St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd.," 1110, Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT

M. ADELARD FORTIER, Vice-président de la "Montreal Dairy Co.," 290, Ave Papineau.

TRESORIER

GEORGES GONTHIER, comptable public, financier, de "Gonthier & Midgley," 103, St-Frs-Xavier.

SECRETARE

M. W. U. BOIVIN, marchand, Vice-président du Conseil Fédéral de l'Association des marchands-détailleurs, président du Bureau Provincial de l'Association des marchands-détailleurs du Canada Inc., 791, Mont-Royal Est.

AVOCATS CONSEILS

M. LOUIS J. LORANGER, Conseil du Roi, Docteur en Droit,

M. FORTUNAT BOURBONNIERE, Conseil du Roi, Licencié en Droit,

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. Armand Chaput, Lieut.-Colonel A. E. Labelle, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, Damase Masson, L. E. Geoffrion, H. A. A.

74, rue St-Gabriel.
Brault, C. H. Catell, Isale Préfontaine, O. S. Perrault.

CONSEILLERS

M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".

M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1502, St-Laurent.

M. D'Argencourt L. O., épicière, 379 St-Denis.

M. Granger Alph. A., libraire, de "Granger Frères, Limitée", 43, rue Notre-Dame Ouest.

M. Daoust Emilien, de la "Librairie Beauchemin, Limitée", 79, rue St-Jacques.

M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques Cartier.

M. Daoust Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 49, Carré Victoria.

M. Hardy A. H., de "Green Shields Limited", 17, carré Victoria.

M. Desmarteau Alexandre, liquidateur, 60, rue Notre-Dame Est.

M. Joubert S. D., de "Lamontagne Limitée", 338, Notre-Dame Ouest.

M. DeTonnancour L. C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.

M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

M. Drouin F. B., président de The Waldron Drouin Co., marchand de fourrures, 164, rue McGill.

M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie.", 336, St-Paul.

M. Ethier Joseph, de "Laporte, Martin & Cie.", 568, St Paul.

M. Renaud Alphonse, de "Renaud, King & Patterson, Limited," marchand de meubles, 714, rue Ste-Catherine Ouest.

M. Filiatrault Joseph, de "Filiatrault & Lesage", 429, St Laurent.

M. Tarte Louis Joseph, président de la Cie de Pub. de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

M. Frigon A. P., comptable, 66, Notre-Dame Ouest.

M. Valliquette N. G., marchand de meubles, 477, Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EX-OFFICIO

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M. P. P., marchand de bois, 2395, rue St-Laurent.

M. Damase Masson, négociant, 67, Bleury.

M. l'ex-maire H. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada, épicière en gros de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, 564, rue St-Paul.

M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, 101, Sherbrooke Est.

M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, directeur de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, rue Notre-Dame Est.

M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 325, avenue Decelles, Northmount.

M. C. H. Catell, Commandeur de la Couronne d'Italie, 624 Ave de l'Hôtel de Ville.

L'hon. ex-maire Alph. Desjardins, Conseiller Privé de Sa Majesté pour le Canada, ancien Ministre fédéral, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, administrateur de l'Université Laval de Montréal, Ch. 23 Edifice du Board of Trade.

M. Isale Préfontaine, président de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et Président d'Honneur de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, Transportation Bldg.

M. O. S. Perrault, directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, Limited, 900, rue St-Antoine.

M. Frédéric C. Larivière, Président "Larivière Inc.", 911, St-Laurent.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien membre de la Commission Royale d'enquête du Travail, 284, rue St-Laurent.

M. Ubalde Garand, banquier, de Garand, Terroux & Cie, 48, rue Notre-Dame Ouest.

L'hon. J. D. Rolland, Président de la Banque d'Highelaga, membre du Conseil Législatif de la Province de Québec, 18, rue St-Denis.

M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, rue St-Laurent.

M. A. Racine, de "Alphonse Racine & Cie", marchand en gros de nouveautés, directeur de la Banque Provinciale du Canada, 240, rue St-Paul.

M. A. V. Roy, I. C., et industriel, 224, rue St-Jacques.

M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, rue St-Laurent.

M. Joseph Fortier, fab. papetier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

Président de la Chambre Syndicale de la Construction. — M. N. Simoneau, électricien, 583, Notre-Dame Ouest.

AUDITEURS. — MM. Henri Viau, 248, Notre-Dame Ouest; Rodolphe Bédard, 55, St-Frs-Xavier.

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CHAMBRE POUR 1912-1913.

Le président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. Isale Préfontaine, président; C. H. Catell, T. Charpentier, Ludger Gravel, S. D. Joubert, J. O. Labrecque, H. Laporte.

FINANCES. — MM. Damase Masson, président; Alex. Desmarteau, Joseph Fortier, Geo. Gonthier, A. E. Labelle, J. B. A. Lanctôt, C. E. Martin.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — Hon. J. D. Rolland, MM. Arthur Berthiaume, Etienne Blanchard, D. Parizeau, Ls. Jos. Tarte.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Trefflé Bastien, Jos. Contant, Emilien Daoust, Hon. Alph. Desjardins, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, H. Laporte.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. Chs. Langlois, président; W. Champagne, L. O. D'Argencourt, Adélar Fortier, A. A. Labrecque, Z. Limoges, J. A. Vaillancourt.

LEGISLATION. — Hon. Alph. Desjardins, président; Hon. N. Pérodeau, C. L. J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Alex. Desmarteau, A. E. Labelle, Ls. Jos. Loranger, C. R., F. Bourbonnière, C. R., O. S. Perrault.

BULLETIN. — MM. Joseph Contant, président; Emilien Daoust, A. J. de Bray, Hon. Alph. Desjardins, Geo. Gonthier, A. A. Granger, L. J. Loranger, Eugène Tarte.

MINES, BOIS ET FORETS. — MM. Léon Gagné, président; J. T. Armand, J. H. Dansereau, Octave Lemay, J. T. Marchand, L. Sohler, Alph. Renaud.

COMPABILITE. — MM. A. P. Frigon, président; Rodolphe Bédard, Alfred Cinqmars, Alex. Desmarteau, P. H. Dufresne, C. A. Gagnon, Henri Viau.

NOUVEAUTES. — MM. Alph. Racine, président; J. N. Dupuis, L. C. de Tonnancour, F. B. Drouin, Jos. Filiatrault, J. O. Gareau, A. H. Hardy, Oscar Loiselle, C. E. Martin.

CUIRS ET PEAUX. — MM. Joseph Daoust, président; Raoul Claude, F. B. Drouin, Paul Galibert, S. D. Joubert, J. B. A. Lanctôt, A. S. Lavallée.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. Henri Lanctôt, président; Arthur Décar, J. G. A. Fillon, S. Lachance, A. J. Laurence, Paul J. Ledua.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président; Geo. Esplin, Jos. Fortier, A. A. Granger, A. E. Labelle, Fred. C. Larivière, Alex. Macheras, J. T. Marchand.

RECEPTION. — MM. Joseph Fortier, président; J. A. Beaudry, A. N. Brodeur, Adélar Fortier, Damase Masson, O. S. Perrault, Alph. Renaud, N. G. Valliquette.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Joseph Ethier, président; L. O. D'Argencourt, L. E. Geoffrion, Nap. Gendreau, J. A. Labonté, Alex. Orsail, J. F. Sauriol.

TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. C. H. Catell, président; Alex. Desmarteau, L. E. Geoffrion, S. D. Joubert, A. E. Labelle, Damase Masson, J. P. Mullarkey, Isale Préfontaine.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. G. Boivin, président; C. H. Catell, Jos. Contant, J. A. Christin, L. C. de Tonnancour, J. O. Gareau, Thos. Gauthier, A. H. Hardy, Alex. Michaud, O. S. Perrault, Louis Ferron.

VINS ET LIQUEURS. — MM. H. G. Bisson, Adhémar Delorme, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

FERS ET METAUX. — MM. Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Jos. Letourneau, Fred. C. Larivière, Alex. Prud'homme, L. J. A. Surveyer.

MEMBRES A VIE

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal,
Hon. Juge S. Beaudin.

L'Hon. Sir Lomer Gouin.

MM. Fred. C. Larivière, C. H. Catell, Isale Préfontaine, Ovtia S. Perrault, Joseph Fortier, U. Garand, Arthur C. Larivière, F. D. Shallow, J. Arthur Villeneuve, Louis J. Loranger, C. R., Fortunat Bourbonnière, C. R.

OSCAR LOISELLE & CIE,

128, RUE ST-DENIS

Entre Ste-Catherine et Dorchester



Nos marchandises dans
tous les plus nouveaux
modèles, sont maintenant
toutes arrivées.

Vous y trouverez le
plus grand assortiment
de TWEEDS, DRAPS, etc
pour habillements et pa-
letots.

Nos modèles sont tout-
a-fait nouveaux et
nos prix sont
modérés.

Nous faisons aussi les cos-
tumes pour dames.

COUPE GARANTIE.

O. LOISELLE & Cie, MARCHANDS

-TAILLEURS

Tél. Bell Est 446

TEL BELL EST: 1075-1649

MARCHANDS: 238

B. P. 3 Station C

Labrecque & Pellerin

MANUFACTURIERS

DE

Confitures

Sirop,

Catsup, "King",

Caustique,

Lessive,

111 rue St-Timothée

Montréal

**Quelques-unes des Maisons que nous
représentons**

Louis Roederer . Champagne . Reims
Societe Anonyme Dubonnet
Vin Tonique . Paris
Boulestin & Cie . Cognac . Cognac
Marie Brizard & Roger " "
V. Fournier & Cie " Châteauneuf
A. Staub & Cie " Cognac
Mackie & Co. Scotch "WHITE HORSE" Leith
Stormonth, Tait & Co. . Oporto . Portugal
Societe Anonyme des Sources St-Louis
Eau Minérale . St-Yorre, près Vichy
L. A. Price & Cie
Conserves Alimentaires . Bordeaux
C. Brusson, Jeune Pâtes Alimentaires Villemur
United Alkali Co. Ltd.
Lessives, Produits Chimiques, etc., Liverpool

Notre assortiment de Vins et Liqueurs Fines est considéré abîe et varié.
Nos prix sont toujours attractants. Nos liqueurs sont garanties sous
tous les rapports.

Il est de l'intérêt des marchands d'obtenir nos prix et échantillons.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limited

Epiciers en Gros et Importateurs

MONTREAL

Entrepot pour les fameuses Bibliothèques à sections**"MACEY"**

FOURNITURES DE BUREAUX

Un grand Choix

Pupitres, Bibliothèques, Chaises
de Bureaux, Sofas, Tables, Etc.Tapis, Rideaux, Prelarts,
Blinds, Etc.

Horloges et Cadres.

MEUBLES et LITERIES

Nos marchan-
dises sont de
haute qualité.

Nos prix sont
uniformes et
marqués en
chiffres lisibles

**RENAUD, KING & PATTERSON, Ltée** coin Ste-Catherine
et Guy.

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL.

13e ANNÉE

Montreal, Mai 1912

No 5

DIRECTEUR : ARTHUR LEMONT, Bachelier ès-Sciences, Secrétaire-Archiviste.

Sommaire

Echos du banquet du 25ième anniversaire	63
Les travaux de la Chambre	72
On critique certaines entreprises canadiennes	78

Echos du banquet du 25ième Anniversaire.

Compte-rendu fidèle de ce grand événement qui restera comme l'un des plus importants dans l'histoire commerciale de Montréal. — Les discours ont été fort intéressants, et ceux de l'hon. Monk, Sir Lomer Gouin, et du Maire Lavallée comportent d'importantes déclarations.

Le banquet que notre Chambre a donné le 25 avril à l'hôtel Windsor pour commémorer le 25ième anniversaire de sa fondation a remporté un très beau succès.

Voici par exemple ce qu'en ont dit les journaux français de Montréal, le 26 avril 1912.

Le Canada :

"La Chambre de Commerce du district de Montréal a fêté hier soir son vingt-cinquième anniversaire de fondation, par un banquet donné dans les salons de l'hôtel Windsor.

"Ce banquet avait réuni quelques-uns des personnages les plus en vue du monde politique, et commercial. Il est juste de dire que ce fut une fort belle soirée, un succès complet, il convient d'en féliciter les organisateurs ainsi que le secrétaire de la Chambre de Commerce, qui a su si bien mener la chose."

La Patrie :

"Au premier rang des fastes commerciaux et sociaux de la ville de Montréal, pour l'année 1912, nous pouvons inscrire, en toute justice, le banquet anniversaire que la Chambre de Commerce du district de Montréal donnait hier dans le fastueux salon rouge de l'hôtel Windsor à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de fondation.

"Rien n'avait été épargné par les dévoués organisateurs de cette brillante réunion, pour marquer d'un gros succès, cette affirmation de la puissance et du progrès de la plus grande association commerciale canadienne-française de la Province de Québec et nous pourrions dire de la Confédération du Canada.

"Dans un cadre des plus somptueux, autour de tables enguirlandées de fleurs, avec un service aussi parfait que le menu était savamment ordonné et finement arrosé, des hommes politiques et environ trois cents personnalités du haut commerce, de la finance et de l'industrie ont fraternisé et échangé leurs vues pour le plus grand intérêt du commerce canadien."

La Presse :

"La Chambre de Commerce du District de Montréal a célébré hier soir le 25ième anniversaire de sa fondation par un banquet dont le succès, sous tous les rapports, atteste l'importance que cette institution essentiellement canadienne-française a acquise pendant son premier quart de siècle d'existence. A cette démonstration d'hier soir se trouvaient réunies les personnalités les plus éminentes du haut commerce de Montréal, ainsi que l'élite de nos hommes publics."

Le Devoir :

"Hier soir, la Chambre de Commerce du District de Montréal célébrait par un grand banquet au Windsor, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Environ trois cent cinquante convives étaient réunis autour de petites tables très artistement décorées, enclavées dans un immense croissant formé par la table d'honneur. Pendant tout le temps du banquet la plus franche gaieté ne cessa de régner, tantôt ici, tantôt là, on entendait un groupe de convives qui interrompaient le repas. — le menu était exquis, — pour entonner un hymne national ou l'un de nos jolis chants canadiens. Un fort bon orchestre exécuta un très beau choix de morceaux.

"Le banquet comptait tout ce que Montréal possède de personnalités marquantes dans le monde de la politique, de la finance et du commerce. M. Armand Chaput, le populaire président de la Chambre, présidait cette réunion très distinguée."

Comme on le voit, on est unanime à dire que la Chambre de Commerce a très bien affirmé son importance par cette réunion qui fut fort intéressante.

* * *

Nous ne dirons rien du menu, qui était exquis; mais parlons d'un autre régal, nous voulons dire les discours. Ceux de l'hon. M. Monk, de Sir Lomer Gouin et du Maire Lavallée, sont fort importants parce qu'ils contiennent des déclarations que "*Le Bulletin de la Chambre*" est heureux de consigner, et parce qu'elles consacrent l'oeuvre de notre institution.

Ainsi l'hon. M. Monk a annoncé d'abord que selon le désir de notre Chambre Montréal sera relié au Transcontinental; de plus que la question de la construction du Caval de la Baie Georgienne a été sérieusement reprise, pour être menée à bonne fin.

De son côté Sir Lomer Gouin a déclaré que son gouvernement construira une ligne de Montréal jusqu'au Transcontinental, puis à la Baie James.

Enfin M. le maire a mis les choses au point quand on lui fit remarquer que Montréal n'est pas encore la belle et grande ville, que notre Chambre voudrait faire. Le maire s'est plaint qu'à Ottawa comme à Québec on ne

respectait pas assez l'autonomie de la Métropole, en lui imposant des chartes exorbitantes.

* * *

Au café M. Chaput invita le secrétaire à donner lecture des lettres de regrets de ne pouvoir être des nôtres et venues de Son Altesse Royale le duc de Connaught, du Très H. R. L. Borden, de l'hon. G. E. Foster, de l'hon. Nantel, de Sir Wilfrid Laurier, et de plusieurs présidents d'associations-sœurs.

Le toast au Canada

C'est M. Armand Chaput qui proposa le toast à notre pays le *Canada*, après avoir souhaité la bienvenue aux convives et proposé le toast au roi Georges V.

Messieurs les Ministres,

Messieurs,

Il est sous le soleil un sol unique au monde
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Quand dans ces accents patriotiques, notre grand poète Crémazie, chanta notre pays, ce n'est pas seulement sa beauté qu'il proclamait sans rivale, c'est aussi sa richesse que jalourent bien des contrées.

La Chambre de Commerce du district de Montréal, en célébrant, ce soir, son vingt-cinquième anniversaire, ne peut oublier de constater l'expansion extraordinaire que le Canada a prise depuis un quart de siècle. Cette expansion a été si considérable qu'elle étonne les peuples du monde; elle a été si intense que de pays inconnu qu'il était, il y a vingt-cinq ans, le Canada est monté au premier rang dans le monde économique.

"En 1887, disait un de nos hommes d'Etat éminents, "le monde ignorait encore qu'il existait sur le continent américain un pays aussi grand que les Etats-Unis et aussi riche que les Etats-Unis en ressources naturelles."

Parlant de la Nouvelle-France, Louis XIV disait : "Cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand." N'est-ce pas que la prédiction du grand Roi s'est réalisée et au-delà de tout ce qu'il a pu rêver.

Lord Grey, dans un discours qu'il prononçait un jour, s'écriait : "Quand je parcours le Canada, je suis sans cesse étonné de voir ce qu'a pu y accomplir une population égale à celle de Londres sur un territoire aussi étendu que toute l'Europe."

Sans vouloir refaire l'histoire économique et politique de notre pays au cours des vingt-cinq dernières années, si nous nous arrêtons pour considérer quels ont été les facteurs du progrès de notre pays, nous nous rendons bientôt compte que c'est par ses chemins de fer et ses canaux, par sa politique douanière, par son immigration, par son agriculture et par ses ouvriers que le Canada a atteint en si peu de temps le degré de développement que nous constatons tous, et que constate aussi avec nous, tout l'univers.

Avec ses chemins de fer et ses voies d'eaux, le Canada a ouvert à l'activité nationale des champs incommensurables; sa politique douanière a tantôt assuré à son industrie le développement nécessaire, et ouvert tous les grands marchés du monde; son agriculture a fait sortir du

sol des richesses telles qu'on surnomme aujourd'hui notre pays "le grenier de l'Empire". En ouvrant bien grandes ses portes à l'immigration, le Canada a amené des hommes de bonne volonté qui, tout en travaillant à leur bonheur et à leur avenir, ont mis en valeur toutes les richesses incomparables de ses forêts, de ses lacs, de ses régions minières; enfin en donnant aux ouvriers une législation bienfaisante, le Canada leur a permis de trouver le bien-être. Enfin, Messieurs, c'est l'énergie, l'activité, le travail des producteurs de toutes sortes, agriculteurs, industriels, commerçants qui font la prospérité d'un pays.

Et toutes ces énergies unies ensemble ont fait du Canada une belle nation, dont s'enorgueillit l'Angleterre, au point de lui donner comme Gouverneur Général, l'homme illustre et distingué qu'est Son Altesse Royale le Duc Arthur de Connaught, frère de celui qui fut proclamé "le plus grand pacificateur des temps modernes" et l'oncle du Souverain glorieusement régnant.

Comme le proclamait Sir Wilfrid Laurier: "Le Canada, désormais, n'a plus besoin d'être annoncé au monde".

Et comme le poète, je dirai, en vous invitant à lever vos verres à la prospérité du Canada:

"Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite;
Et, ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et mourir où dorment ses aïeux."

* * *

L'hon. M. F. D. Monk, ministre des Travaux Publics, répondit à la santé du Canada.

Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me conviant ici, ce soir.

Le Canada s'achemine à pas de géant vers une destinée des plus brillantes. Nous avons besoin de votre coopération pour solutionner les grands problèmes qui se présentent à notre considération.

Nous avons une immense confédération qui doit ses efforts surtout à cette partie du Canada. Nous avons dans l'Ouest une population qui n'a pas les mêmes manières de voir que nous, qui ne juge pas notre avenir national comme nous. Nous venons d'annexer de vastes territoires au Manitoba, il faut les peupler.

Je suis en faveur de l'immigration mais il faut la faire avec sagesse, avec prudence.

Nous voulons construire un chemin de fer allant à la baie d'Hudson en passant par de vastes territoires fertiles. Nous avons pour cela donné une subvention.

Nous aurons un port dans la province, où viendront se déverser les immenses produits de l'Ouest.

Le Transcontinental sera relié à la ville de Montréal. Nous partirons de la baie d'Hudson, irons toucher au Transcontinental, pour arriver à Montréal.

Les voies d'eau, non plus, ne seront pas négligées. Nous n'en aurons jamais assez. Mais il ne faut pas se lancer à la légère dans d'immenses travaux qui coûtent des sommes énormes, tel le Transcontinental qui coûtera 300 millions.

Nous avons consacré une somme de \$12,000 pour faire l'étude approfondie de cette question et à la prochaine session le projet du canal de la baie Georgienne sera présenté avec toutes les données nécessaires.



Sommaire des Lois de Concession DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

Dans les sections pâtres (excepté les Nos 8 et 26) et non réservées des terres du Dominion dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut prendre en concession un quart de section d'environ 64 h. (160 acres).

La demande d'enregistrement doit être faite par le demandeur en personne, à une agence ou sous-agence des terres du district où la concession est située. L'enregistrement par procuration peut être fait à une agence sous certaines conditions, par le père, la mère, la fille, le frère, la sœur d'un concessionnaire devant venir s'établir.

Le concessionnaire doit se conformer à l'une des règles suivantes du "homestead":

1o Résider et cultiver au moins six mois par année pendant trois ans;

2o Il peut satisfaire aux lois de la résidence en cultivant et vivant sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres dans le voisinage de sa concession. Une propriété en association ne peut se rapporter à cette clause;

3o Il peut aussi satisfaire aux lois de résidence en vivant avec son père (ou sa mère en cas du décès du père) si ceux-ci résident en permanence sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres sur concession enregistrée par eux dans le voisinage ou sur celle de leur fils.

Le mot "voisinage" dans les deux paragraphes précédents indique une distance n'excédant pas neuf milles en ligne droite, non compris l'espace réservé pour les routes.

Un concessionnaire voulant satisfaire aux lois de résidence en vivant avec ses parents ou en cultivant une propriété personnelle doit en informer l'agent du district.

Un avis préalable de six mois doit être donné au Commissaire des Terres à Ottawa pour l'obtention des titres de propriété.

W. W. CORY, Député-Ministre de l'Intérieur.

L'homme d'Affaires

A SON PUPITRE SAUVE BEAUCOUP DE TEMPS DURANT LA JOURNÉE, EN SE SERVANT DU TELEPHONE, ET POUR LUI,

"Le Temps vaut de l'Argent."



Non seulement notre ville, mais d'autres villes, villages, etc., à mille milles à la ronde, peuvent être atteintes par le TELEPHONE, ce qui sauve du temps et des voyages.

N'oubliez pas que VOTRE TELEPHONE, peut servir pour la longue distance.

The Bell Telephone Company of Canada.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Vous trouverez un plaisir réel à lire les pamphlets des Chemins de Fer du Gouvernement Canadien

DE L'INTERCOLONIAL ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

L'ancienne Capitale

Québec la plus vieille ville du nouveau monde, son histoire, sa romance.

La Ville des Loyalistes.

St-Jean, N. B. son présent et son passé. Sa superbe position et son avenir.

Halifax Historié

La Nouvelle Ecosse, principale dans le bon vieux temps, alors que l'argent coulait comme l'eau.

Le Jardin du Colfe.

La beauté estivale de l'île Prince Edouard.

Une partie du Canada que les Touristes ne peuvent manquer de voir.

Ces pamphlets sont artistiquement faits et peuvent être obtenus gratis en écrivant au

Departement General des Passagers

Chemin de Fer INTERCOLONIAL

MONCTON, N. B.

Valises ••• Harnais ••• Sacoques •••

Valises pour Voyageurs de Commerce, faites sur commande



Selles, Couvertes pour chevaux, Sacs de Voyages, Etc.

FABRIQUE DE

Jamontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —
RUE NOTRE DAME OUEST MONTRÉAL Can

Fumez les CIGARETTES



SWEET CAPORAL

AVOCATS

J. B. Archambault J. A. Julien
J. A. Robillard, C. R. Jos. B. Bérard

Archambault, Robillard, Julien & Bérard
AVOCATS et PROCUREURS

15, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: Main 7694 Adresse télégraphique "Leode"
7694 Codes A. J. & Watkins

S. Beaudin, C. R. L. J. Loranger, C.R., L.L.D.
Paul St-Germain, L.L.L. L. Guérin, L.L. B.
B.-P. Raymond.

St-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
30, rue St-Jacques, MONTREAL
Tel. Bell Main 5154-5155

Edmond Brossard

AVOCAT

Etude lég. LeBlanc, Brossard & Forest

Edifice du Credit Foncier

Tél. Main 315 35, St-Jacques Montreal

PIERRE F. CASGRAIN, B. A., LL. M.
AVOCAT

Edifice Trust & Loan, 30, rue St. Jacques,
Tel. Main 3240. MONTREAL.

Gouin, Lemieux, Murphy & Bérard

AVOCAT

Edifice Banque de Québec, Montréal

St. L. Gouin, C. R. Hon. R. Lemieux, C. R.
D. K. Murphy, C. R. L. P. Bérard, C. R.
Antonio Perrault, L.L. L. J. H. Dillon, B. C. L.

F. W. Hibbard, C. R. Louis Boyer, C. R.
Louis Gosselin, B.C.L. Hon. R. Dandurand, C.R.
Conseil.

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN
AVOCAT

Tel. Main 1463
Tel. Main 2685 112, rue St-Jacques, Montréal

Tel. Bell. Main 7591. Res. Tel. Bell West 3728

McAVOY & LAMONTAGNE
AVOCATS

Procureur du Comté Labelle
Commissaire de la Cour Supérieure pour le
District d'Ottawa

Suit les Cours du District d'Ottawa

Chambre 103, 52, St-Jacques, MONTREAL.

Tel. Bell Main 2279.

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu
AVOCAT

401 et 402, Edifice de la Banque d'Épargne
180, rue St-Jacques, MONTREAL.

Cable Address "Dongor"

L. A. Rivet, K. C., Bell Telephone: Main 7598
L. G. Glass, " " " 7599
John A. Sullivan, " " " 7599

Rivet, Glass & Sullivan

Advocates, Barristers, Solicitors and Commissioners

Trust & Loan Building

20 St. James Street, Montreal

Tel. Main 7739

E. FABRE SURVEYER, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Dominion Express Montréal

Correspondants à New York:

MM. DALY, HOYT & MASON
AVOCATS, 15, rue William

INGENIEURS-CIVILS

TEL. BELL MAIN 2314

DE GASPE BEAUBIEN

B. Se. McGill

M. Ass. C. S. C. E. — M. Ass. A. I. E. E.

INGENIEUR

Spécialité: Electricité

72-73 Liverpool & London & Globe,

PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tel. Bell Main 874.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

S. A. BAULNE, B.A. Sc.-I.C.
Prof. à l'École Polytechnique,
Membre de la Société des I.C. Canadiens,
Membre de la Société des I.C. de France,
Membre de la Corp. Arp. de Québec.

BAULNE & MERCIER

INGENIEURS CIVILS & ARPENITEURS

503, POWER B'LD'G. MONTREAL.

TELEPHONE MAIN 4348.

Arpentages
Plans
Devis
Estimés
Surveillance
Expertise
Rapports

Ponts, Routes et Chemins de Fer.
Cadastré, Bornage.
Pavages, Aqueducs, Egouts.
Constructions Métalliques et Béton Armé.
Construction et Installation d'usines.
Installation de Pouvoirs d'Eau etc.
Municipalisation, Système d'Éclairage.

POUR

P.-V. Rougier

A. Déary

Rougier Freres

(Cie Incorporée)

IMPORTATION DE

PRODUITS FRANCAIS

Maison d'Achat: 9, Place des Vosges, Paris

Siège Social:

68, rue Notre-Dame Est,

Montreal

NOTAIRES

Tel. Bell 1859.

Belanger & Belanger

NOTAIRES, COMPTABLES
ET COMMISSAIRES

30, rue, St-Jacques MONTREAL
LEANDRE BELANGER, ADRIEN BELANGER
MONTREAL

Tel. Bell Main 683 Résidence 957 St-Denis
Tel. St-Louis 3586

ROSAIRE DUPUIS, L.L.L.

NOTAIRE

Edifice Trust & Loan

30, rue St-Jacques, MONTREAL.

Tel. Bell Main 1785. Résidence: 405 Duluth Est
Tel. St-Louis 3586

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions.

43, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL
Edifice F-X. ST-CHARLES Ltée

Tel. Bell Main 2344. Résidence: Est 2878
Maurice Loranger, L.L. L. Bernard Melançon

LORANGER & MELANCON

Notaires et Commissaires

99, rue Saint-Jacques, Montréal

Prêt d'argent Administration de successions

W. J. PROULX, L.L. B. JOS. PROULX, L.L. L.
Bureau du soir: Bureau du soir:
1226, Boulevard St-Laurent 2887 Boulevard St-Laurent
Tel. St-Louis 1760

PROULX & PROULX

NOTAIRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE

99, RUE ST-JACQUES Tel. Bell Main 2959

William H. Cox Frank E. McKenna J. B. Walsh

Stuart, Cox, McKenna & Walsh

Notaires, Commissaires, Etc.

Edifice Dominion Express.

Rue, St. Jacques. Montréal

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide
de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par

MARION & MARION

EDIFICE

564 rue Université [angle rue Ste Catherine]

Phone: up 6474 Montréal

Ubalde Garand Tancred D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers & Courtiers

18, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

TEL. BELL MAIN 6899 & 7621

11, rue St-Sacrement

Montréal

Nous n'aurons jamais trop de voies de communication entre l'est et l'ouest qui, lui, attend avec impatience l'amélioration des transports, pour faire déverser ses produits dans la métropole.

A la dernière session, nous avons voulu, à l'instar de plusieurs autres pays, créer une commission d'experts qui nous éclairerait et serait en relations constantes avec le monde des affaires, qui rapporteraient nos relations avec l'étranger; mais Messieurs du sénat, les "vieillards malfaisants," ont rejeté ces efforts de notre part.

Nous avons voté, pour les chemins de fer de la province de Québec, plus d'argent que pour les autres provinces. Nous avons voté des subventions considérables pour les ports; ainsi un million et demi sera dépensé dans le port du vieux Québec.

M. Monk termina en souhaitant que le pays continue à prospérer et à devenir plus grand tous les jours.

A la province de Québec!

C'est dans des accents magnifiques de patriotisme et d'éloquence que M^{re} Louis Loranger, C.R., un des avocats-conseils de la Chambre proposa aux convives de lever leurs verres à la prospérité et à l'expansion de notre province.

M. Loranger fit ressortir avec habileté les avantages et les richesses immenses que présente notre province; les grandes forêts, les cours d'eau et la force hydraulique que l'on retire, les plaines fertiles et les richesses agricoles qui ont valu au pays le nom de "Grenier de l'empire".

"D'où venaient, continue M. Loranger, les premiers missionnaires, les premiers trappeurs et explorateurs, les premiers gentilhommes qui colonisèrent et ouvrirent à la civilisation le Canada? Ils venaient de notre province de Québec. Qui dit Québec, dit le Canada, car ce fut son point de départ.

"Un poète lançait autrefois à sa lande bretonne ce cri: J'aime, je chante et je crois. Disons avec le poète: J'aime ma province de Québec; je chante sa grandeur et sa prospérité; je crois en son immortelle destinée.

Réponse de Sir Lomer Gouin

Sir Lomer Gouin, se leva aux applaudissements et aux cris d'enthousiasme de l'assistance, pour répondre à la santé de la province de Québec, dont il est le premier ministre.

Messieurs,

Montesquieu disait que c'était une belle soirée, qu'une soirée où l'on pouvait vivre de l'esprit de tous les jours; mais dans le temps que nous vivons depuis quelques jours, il m'est difficile de vivre de cet esprit de tous les jours. Je ne veux pas profiter de l'occasion qui m'est offerte ce soir, pour "vanter ma marchandise."

J'offre d'abord à la Chambre de Commerce, mes félicitations et mes vœux de bonheur et de succès pour l'avenir.

Je parlerai d'abord d'une des belles actions dont la province est redevable à la Chambre de Commerce, c'est l'établissement d'une école de Hautes Etudes Commerciales.

Cette école est bien venue à son heure. Depuis plusieurs années, comme l'a dit M. Monk, notre pays a pris un essor prodigieux; dans tout le monde entier il y a eu

une évolution telle qu'il est devenu nécessaire de créer cette école, où nos fils pourront puiser les renseignements, connaîtront les résultats qu'on réalise chaque jour, la manière de produire à meilleur marché; où ils trouveront enfin le moyen d'accaparer une bonne part de commerce, qui dans notre pays s'augmente chaque jour. Ces enfants sauront utiliser leurs connaissances à la hauteur des destinées de la province et du pays!

Combien connaissent les richesses de notre pays! Nous avons été au collège, à l'université, c'est vrai! mais bien peu savent la valeur de notre province et de notre pays.

C'est dans l'école des Hautes Etudes Commerciales, que vous avez ouverte et ouvrirez de nous aux horizons à notre jeunesse.

Je parlerai maintenant de l'immenso territoire qui vient d'être annexé à la province de Québec, l'Ungava. Cette annexion n'est due ni au gouvernement fédéral, ni au gouvernement provincial; elle était naturelle et j'espère qu'elle prouvera être avantageuse dans l'avenir.

M. Monk a parlé tout à l'heure des vieillards malfaisants. M. Monk n'est pas un vieillard, mais j'ai cru, pour un instant, qu'il allait devenir malfaisant.

Je vous dis, M. Monk, que quand il s'agit de l'annexion de l'Ungava ou d'une ligne de chemin de fer à la baie James, ou quand il s'agit de relier la métropole aux eaux du nord, vous n'obtiendrez jamais de support plus cordial que celui que vous donnera le gouvernement de la province de Québec.

Le gouvernement fédéral a donné une subvention de \$6,240 par mille de chemin de fer pour la ligne de la Baie James, mais je crains que ce subside ainsi que celui de la province ne soient pas suffisants pour la construction de ce chemin de fer.

Je déclare que le gouvernement de la province de Québec construira une ligne de Montréal, jusqu'au Transcontinental, puis à la Baie James.

Quand même les subsides fédéraux ne seraient pas suffisants, cette ligne sera construite, car nous doublerons, triplerons, s'il le faut, les subsides qu'accorde la province.

Et j'espère qu'un jour, comme le disait M. Monk, je pourrai, en sa compagnie, partir un beau jour, de la gare Place Viger et descendre quelques heures après à la Baie James.

Nous ne nous arrêterons que quand nous aurons terminé la tâche.

Un souvenir à la France

Profitant de la présence au milieu de nous de M. le Consul de France, M. Chs. Bonnin, M. Armand Chaput, sortant un peu du cadre des santés, invita M. le sénateur Dandurand à proposer la santé du représentant de la France.

L'hon. sénateur Dandurand dit que M. C. Bonnin, quoique inconnu, parce qu'il ne fait que d'arriver, est sympathique à tous, parce qu'il représente en notre pays, la vieille mère-patrie, la France.

L'hon. M. Dandurand rappela que dans quelques jours il y aurait à Montréal une fête bien française, alors que la métropole recevra la délégation la plus importante qui soit jamais venue de ce côté-ci de l'Amérique.

L'hon. M. Dandurand cita les noms des délégués qui furent salués à chaque fois des applaudissements de l'assistance.

L'hon. M. Dandurand termina en souhaitant la bienvenue au représentant de la France et conviant tout le monde à assister au banquet qui sera donné, samedi en huit, en l'honneur de la délégation française.

Réponse de M. C. Bonnin.

M. Charles Bonnin, 1er secrétaire d'ambassade et consul de France, à Montréal, remercia l'hon. sénateur pour les bonnes paroles qu'il avait eues à son égard, et qui l'avaient profondément touché. Il rappela qu'il connaissait déjà le pays, pour l'avoir traversé il y a dix ans d'une mer à l'autre. Il remercia l'assistance pour le bon accueil qu'elle venait de faire au représentant de la République Française.

A l'avenir de Montréal

Vint ensuite la santé de la ville de Montréal comme l'a fait remarquer M. Adélar Fortier, chargé de présenter ce toast, on ne pouvait manquer de parler de Montréal en cette circonstance.

Messieurs les ministres, messieurs.

Les organisateurs de la fête qui nous réunit ce soir ont pensé qu'on ne pouvait donner un grand banquet pour commémorer le 25e anniversaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal sans un toast à la ville de Montréal.

J'apprécie hautement l'honneur d'avoir été désigné pour porter cette santé, et c'est avec d'autant plus de plaisir, que notre Chambre s'honore de compter au nombre de ses membres, notre éminent concitoyen que le suffrage populaire a porté le 1er février dernier à la première magistrature de notre ville.

Je ne voudrais, messieurs, retenir longtemps votre attention pour refaire toute l'histoire de Montréal depuis 25 ans, mais je voudrais l'obtenir un instant pour vous dire que toujours l'administration municipale a trouvé dans la Chambre de Commerce des citoyens sincères qui ne souhaitent rien tant que de voir leur ville l'une des plus renommées de l'univers — l'une des premières de l'Amérique, — et sûrement la plus grande et la plus prospère du Canada.

Si toutes les suggestions de notre Chambre avaient pu être acceptées, si tous les projets conçus avaient été réalisés, à coup sûr, Montréal rivaliserait en beauté et en importance avec les grandes cités de notre continent.

Ainsi, aujourd'hui, la ville de Montréal couvrirait toute l'île qui aurait été divisée et subdivisée pour être construite d'après les règles de l'art: ainsi on ne verrait plus dans les rues ces forêts de poteaux qui défigurent tant l'aspect de nos édifices; ainsi Montréal posséderait des boulevards nombreux bordés d'établissements considérables. Il y a longtemps, en effet, que la Chambre de Commerce a demandé de préparer un plan uniforme de l'île de Montréal, l'enfouissement des fils, la création de grands et spacieux boulevards. Espérons que nous aurons tout cela dans le prochain quart de siècle.

Depuis vingt-cinq ans, Montréal a considérablement augmenté, et notre distingué concitoyen qui préside aujourd'hui aux destinées de la métropole du Canada récolte

ce qu'il a semé: le "Greater Montreal" qui fut le rêve de toute sa carrière municipale, et sa devise s'organise chaque année et c'est cette politique qui, poursuivie avec sagesse et avec discernement, fera de notre ville, ce qu'elle doit être:—la plus grande du pays.

La Chambre de Commerce n'a pas manqué de donner tout son concours pour assurer à Son Honneur le Maire Lavallée, la réalisation de ses projets et dans l'avenir comme dans le passé, toujours le conseil municipal et le bureau des commissaires trouveront à la Chambre tout l'appui dont ils auront besoin pour répandre l'esprit civique.

Je propose donc de boire à l'avenir de Montréal dont la renommée se répandra aux quatre coins du globe, quand Messieurs les commissaires auront trouvé judicieux de doter notre ville d'un bureau de publicité et de renseignements, réalisant ainsi un des rêves les plus chers de notre Chambre.

Encore une fois,—à la prospérité et à la grandeur de notre chère ville,—je vous invite de lever vos verres avec moi.

M. le maire Lavallée met les choses au point.

Son honneur le maire Lavallée répondit à la santé de la ville de Montréal. Il fut l'objet d'une belle ovation. Il s'exprima en ces termes:

Messieurs,

Je viens d'entendre M. A. Fortier exprimer des vœux pour la prospérité de la ville. Je parle ici, ce soir, devant des maîtres et du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Ils peuvent, eux, faire le bien, quand ils le veulent. Nous, nous ne pouvons le faire que quand on nous le permet.

Nous nous battons tous les jours pour obtenir une bribe d'autonomie, mais nous sentons que nous sommes faibles et petits, et on nous empêche souvent de faire les améliorations que nous désirons.

Devant les chartes données par les gouvernements provincial et fédéral, avec plus de pouvoirs que les nôtres, nous devons nous incliner.

Je ne veux pas critiquer un gouvernement plutôt qu'un autre, je ne veux pas attacher de responsabilité aux hôtes qui nous honorent de leur présence, ce soir, mais je leur demande qu'ils nous prêtent leur appui pour l'amélioration de la ville.

Nous approuvons tous le projet d'une ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson et du passage du Transcontinental à Montréal. J'irai moi-même demander que le chemin se fasse le plus vite possible, et j'espère faire le voyage projeté avec Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Monk."

Le toast de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

M. G.-A. Vaudry, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec fut ensuite prié par M. Chaput à porter le toast à la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Je remercie, dit-il, cordialement les organisateurs de ce banquet de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'invitant à porter la santé de la Chambre de Commerce du district de Montréal, à l'occasion de son 25e anniversaire.

La Chambre de Commerce de Québec qui, il y a déjà 3 ans, fêtait le centenaire de sa fondation, se réjouit tout particulièrement de cette fête de sa jeune soeur.

A ce sujet, qu'il me soit permis de rappeler un fait historique très peu connu.

A une enquête faite en 1786 par le gouvernement d'alors sur les conditions interne et externe du commerce de la Province du Canada, et sur les moyens de l'améliorer, il fut question d'établir des "Board of Trade" à Québec et à Montréal. Dans le rapport de cette enquête, il appert que les marchands de Québec favorisèrent le projet et ceux de Montréal s'y opposèrent. C'était bien probablement la première fois qu'il avait été question de "Board of Trade" en ce pays.

Heureusement depuis ce temps les hommes et les choses ont changé.

Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, et ancien président de la Chambre de Commerce de Québec, il y a longtemps, Messieurs, que j'ai été à même d'apprécier le zèle et le dévouement que la Chambre de Commerce du District de Montréal apporte à l'étude des questions soumises à son examen. Depuis qu'elle existe, et dès les premiers jours de son existence, votre Chambre a été l'une des collaboratrices les plus désintéressées et les plus éclairées des gouvernements de ce pays; soit dans le développement économique du Canada, soit dans la réalisation des grands projets, comme ceux de la construction des chemins de fer, des ports, et bien d'autres encore. Il n'est pas une question d'intérêt public à laquelle votre institution n'a pas donné son attention, et cela, toujours avec compétence, pondération et largeur de vues: toutes choses indispensables dans l'étude de ces importants et difficiles sujets. Votre Chambre de Commerce a rendu bien des services au pays et à la province; la liste en serait trop longue; mais je ne puis passer sous silence ce qu'elle a fait pour l'instruction et l'éducation commerciales et pour rendre plus étroites les relations entre les diverses Chambres de la Province.

Vous vous rappelez qu'on disait autrefois qu'il n'y a pas besoin d'être savant pour acheter à bon marché et pour vendre cher. Mais la Chambre de Commerce n'était pas de cette opinion; et elle a voulu doter notre province de jeunes gens instruits qui, grâce à leurs connaissances variées, trouveront dans le commerce, dans l'industrie, des perspectives pour le moins aussi avantageuses et sûres que celles des carrières dites libérales, et surtout que les fonctions publiques pour lesquelles les candidats foisonnent.

En réussissant à unir par la fédération les efforts des Chambres de Commerce de la province, votre Chambre a aussi fait une belle oeuvre, puisqu'elle a contribué à doter notre province d'un organisme puissant qui travaillera à son développement économique.

Veillez donc recevoir avec nos hommages respectueux nos sincères félicitations et nos vœux ardents de prospérité.

C'est dans l'espérance de voir grandir toujours la Chambre de Commerce du district de Montréal, qu'encore une fois, je vous invite tous à boire à sa santé; à la santé des zélés directeurs et de son digne Président.

L'oeuvre de notre Chambre

Dans sa réponse à ce toast M. Joseph Contant, ancien président et l'un des fondateurs, a fait une intéressante revue des oeuvres de la Chambre depuis vingt-cinq ans. Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Messieurs,

Le comité d'organisation aurait pu, ce me semble, choisir parmi les anciens présidents, une personne mieux qualifiée que je ne le suis, pour faire honneur à ce toast; mais enfin, puisque l'on a bien voulu me confier cette tâche, je dois m'exécuter. Je compte sur votre bienveillance qui ne me fera pas défaut, j'en suis convaincu.

La Chambre de Commerce, on vient de le dire, est un corps puissant qui accomplit des travaux importants. C'est une association d'hommes d'affaires, occupant une position enviable et qui sacrifient quelques heures de leur temps, bien précieux pourtant, pour faire bénéficier le monde commercial et industriel, de leur expérience, et de leur esprit pratique, et obtenir des autorités gouvernementales, des réformes utiles et bénéficiaires au commerce en général.

Mais avant d'être ce qu'elle est aujourd'hui, la Chambre de Commerce a passé à travers des difficultés sans nombre.

Cependant, après un certain temps, le public commença à s'apercevoir que cette petite poignée d'hommes faisait un travail utile et petit à petit, les adhésions devinrent plus nombreuses et l'assistance aux assemblées plus régulière. On comprenait enfin qu'il y avait place, dans Montréal, pour une association comme la nôtre.

Pour démontrer que la Chambre de Commerce discutait des questions sérieuses et donnait des preuves de sa vitalité, nous n'avons qu'à lire les minutes de ses assemblées.

Dans la première année de son existence, notre institution s'occupa de l'établissement d'un service direct de navires océaniques entre la France et le Canada.

La deuxième question fut celle des améliorations au port de Montréal et à la route du St-Laurent. La persévérance de la Chambre à demander ces améliorations, a contribué puissamment à l'obtention de tous les travaux qui font de notre port, un port de premier ordre et de la route du St-Laurent, la route par excellence pour le transport des richesses considérables du Dominion.

La fondation d'une Ecole des Hautes Etudes fut discutée pour la première fois en 1888; ce projet fut fréquemment amené devant la Chambre et c'est aujourd'hui un fait accompli. Grâce à la libéralité de Sir Lomer Gouin et de son gouvernement, Montréal est dotée d'une Ecole des Hautes Etudes où les jeunes gens qui se destinent à la carrière des affaires reçoivent une haute instruction. D'ailleurs les membres de cette Chambre, qui ont visité l'Ecole, il y a quelques jours, n'ont pu s'empêcher d'admirer son aménagement général, l'installation de ses laboratoires etc., et de féliciter l'administration sur le programme si complet des études.

Dès 1896, la Chambre de Commerce s'occupa de la question de l'Enseignement Technique et quand je passe devant la magnifique construction élevée au coin des rues Sherbrooke et Manoe, j'éprouve un certain plaisir à me dire

que c'est chez nous qu'a germé l'idée de l'établissement de cette institution.

La question d'arbitrage et la nomination d'une commission chargée de régler les différends entre les patrons et les ouvriers fut amenée devant la Chambre en 1892. Cette question a reçue sa sanction et tous savent ce que la loi Lemieux a rendu de services au pays.

En 1897, un rapport présenté par M. J. X. Perrault concluait à la nécessité de l'établissement d'un Hôtel de la Monnaie. La Monnaie fonctionne depuis 1908.

Puisque je viens de mentionner le nom de M. J. X. Perrault, je me permets d'ouvrir ici une parenthèse pour payer un tribut de reconnaissance à la mémoire de ce compatriote qui fut un des plus dévoués de nos fondateurs.

Une des questions les plus importantes qui ait été discutées par la Chambre de Commerce est l'amendement à cette partie de l'Acte de la Confédération réglant le montant du subside annuel accordé par le gouvernement fédéral aux différentes provinces.

Sir Lomer Gouin prit la chose en mains; il y travailla avec ardeur, et après plusieurs conférences avec les autorités fédérales, il réussit à obtenir que justice fut rendue à notre province.

La nécessité d'augmenter le nombre des agences commerciales n'a pas échappé à l'attention de la Chambre, et elle fit à plusieurs reprises, des démarches dans ce sens, auprès du Gouvernement.

La construction du canal de la baie Georgienne a donné lieu à des discussions sérieuses. Elle a fait le sujet de plusieurs rapports élaborés, démontrant les bénéfices que le pays retirerait de cette grande entreprise destinée à transporter avantageusement à travers le Canada, les riches moissons de l'ouest. Enfin, la Chambre s'est occupée de beaucoup d'autres questions, telles que la Fédération des chambres de Commerce de la province, des services publics, douanes, ports et postes, des lois de faillite, de la codification des lois de commerce, etc.

Il y a surtout deux questions d'une grande importance pour Montréal que la Chambre a prises en mains depuis longtemps et qui sont encore à l'état de projet. La première est celle des expositions annuelles à Montréal. Si je ne connaissais la persévérance de nos sociétaires, je dirais que, de guerre lasse, ils vont laisser enterrer ce projet qu'ils ont préconisé depuis 1888, mais je sais qu'ils continueront à exercer une pression de plus en plus forte sur l'opinion publique, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu gain de cause.

La deuxième est celle de la création d'un bureau de renseignements. Je ne puis comprendre que Messieurs les contrôleurs aient décidé ces jours-ci que pareille institution n'était pas nécessaire. Ils n'ont pas dû étudier à fond cette question, car ils se seraient certainement rendu compte de l'utilité d'un tel bureau et des avantages qu'il procurerait à la métropole.

Je m'arrête. J'en ai dit assez pour démontrer que la Chambre de Commerce a accompli un travail considérable depuis sa fondation. Mais si notre association a pu faire autant dans les premières vingt-cinq années de son existence, que ne fera-t-elle pas dans les années qui vont suivre?

L'expansion constante et rapide du commerce du Canada va nécessiter des améliorations de tout genre, entre autres: dans les lois de douane, dans les traités de com-

merce, dans les facilités à accorder pour l'expédition et la réception des marchandises, dans la manutention du fret, dans les travaux pour rendre la route du St-Laurent encore plus sûre et accessible aux navires de fort tonnage, dans la nomination d'un plus grand nombre d'agents commerciaux, etc. La Chambre a donc devant elle un travail de plus en plus important et la discussion de projets toujours plus difficiles. Elle ne faillira pas à la tâche et ceux qui auront le bonheur d'assister à la célébration de ses noces d'or (je ne désespère pas d'en être) seront flattés d'entendre dire que la Chambre de Commerce du district de Montréal a continué son oeuvre en rendant des services signalés au commerce et à l'industrie de Montréal, de la province et du Canada tout entier.

Pour les Chambres-Soeurs.

A. M. Damase Masson, un autre de nos anciens présidents, revint le plaisir de proposer le toast aux Chambres-Soeurs.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Messieurs,

Ceux que le mouvement commercial de notre pays intéresse sont comme nous, heureux de constater la présence officielle de nos Chambres-Soeurs à l'occasion de cet heureux anniversaire. Plusieurs, avec raison, y verront sans doute une preuve de bonne camaraderie, mais nous, membres de la Chambre, savons y découvrir le plus beau et le plus appréciable témoignage d'approbation, quant à l'efficacité de l'oeuvre que notre Chambre s'est efforcée d'accomplir depuis son quart de siècle d'existence.

Malgré les difficultés sans nombre, inhérentes aux oeuvres méritoires, dès leur début, et que nous n'avons pas marqué de rencontrer, notre travail, a été bien agréable et surtout bien utile à tous ceux qui ont été à la tâche. Ce travail, en effet, accompli en communauté d'idées et de sentiments avec des hommes d'affaires, soucieux de promouvoir nos intérêts, devait inévitablement hâter l'heure de la réunion de toutes les bonnes volontés et permettre de nous mieux connaître, de nous compter, de mesurer nos forces, de faire valoir nos connaissances et nos aptitudes et nous faire atteindre enfin dans le monde commercial et industriel la place à laquelle nous avons droit.

Dès février 1902, en face des efforts incessants de notre Chambre pour la formation de nouvelles Chambres de Commerce dans les centres commerciaux et industriels, je prétendais qu'il était du devoir de chaque district de se placer comme nous sur la brèche pour prévoir et au besoin parer les coups qui de tout temps, ne nous ont pas été ménagés. De plus, au mois d'août de la même année, ayant alors l'honneur de présider aux délibérations de notre Chambre, je convoquais d'urgence notre conseil en séance spéciale dans l'unique but de jeter les bases d'une organisation appelée à assurer l'existence de nos Chambres-Soeurs comme la nôtre. Je préconisais la florissante fédération que 22 Chambres de notre province aident aujourd'hui puissamment de leur précieux concours. Pour moi, ce n'était alors qu'un rêve que je suis heureux et fier de voir réalisé aujourd'hui. J'étais convaincu qu'ainsi que les boissons amères, prises au moment opportun et en pe-

tites doses, réveillent les fonctions digestives en les stimulant, telles les réunions périodiques de nos Chambres devaient assurer la vitalité de notre oeuvre, en permettant d'assimiler graduellement l'aliment de la discussion indispensable à la sauvegarde de nos intérêts.

Nous avons bien aussi compris que la raison d'être et la fonction d'une Chambre ne sont pas entendues dans le même sens par tout le monde, puisque chacun est porté à juger selon ses besoins, ses goûts, la condition de son milieu et la couleur de ses verres. C'est donc avec le concours d'un tel ensemble de vues que l'on arrive à établir ce que j'appellerai une moyenne.

D'où l'avantage et par conséquent le devoir commun de se fédérer afin de pouvoir se réunir au moins une fois l'an, dans des assises qui doivent permettre la discussion et la mise en lumière des idées et des besoins locaux, comme des intérêts généraux.

Et maintenant, Messieurs, grâce aux précieuses informations venues de toutes parts et aux décisions heureuses, dont elles sont naturellement l'occasion, la Fédération est en mesure de donner une direction sage et raisonnée au mouvement commercial de notre province.

Apprécions donc, Messieurs, les compromis indispensables à la cohésion nécessaire à notre Fédération, qui est et qui sera toujours le gage d'un commerce fécond entre nos Chambres et d'un progrès commercial autrefois inespéré.

Et de même que le plaisir est en raison de la peine que l'on se donne et du soin que l'on prend à le rechercher, ainsi la satisfaction de la Chambre, à la vue du succès qui couronne 25 années de labeurs, se mesure à l'intensité de son travail et à l'excellence de ses intentions. Elle se réjouit de la réalisation d'un projet qui assure l'augmentation et l'extension du commerce et des industries de notre belle et chère province.

Sa récompense, Messieurs, sera d'avoir ainsi pu offrir à ses amis et collaborateurs d'autres nationalités, une preuve irréfutable que le BEAU PARLER FRANÇAIS, dont elle a toujours fait usage dans ses délibérations et pour lequel se tiendra bientôt un important congrès dans la ville française et si hospitalière de Québec, le beau parler français, dis-je, ne pourra pas dans l'avenir, plus que dans le passé être incompatible à l'intérêt bien compris des besoins de nos compatriotes et au succès de toutes leurs entreprises.

Puissent toutes nos Chambres-Soeurs, dans la célébration glorieuse de cet anniversaire, où elles sont venues témoigner de leur vitalité et de leur union, trouver un gage de croissance, de vigueur et de succès, c'est le voeu le plus sincère de la Chambre de Commerce de Montréal, dont je suis l'interprète en proposant la santé de nos Chambres-Soeurs.

Réponse des Chambres-Soeurs.

M. R. REFORD, président du Board of Trade félicite la Chambre de Commerce de son oeuvre et dit que les Chambres de Commerce ne doivent pas perdre de vue que l'on doit les écouter à Ottawa, tout comme elles doivent s'y procurer toutes les sources de travaux possibles.

M. MARSH, de la Chambre de commerce de Québec félicite la Chambre de Commerce de Montréal de ses travaux pratiques et utiles.

M. A. F. REVOL, le président de la Chambre de

Commerce Française de Montréal répondant aussi à la santé des Chambres-soeurs, dit:

Je suis plus particulièrement heureux de vous apporter les témoignages d'estime et les meilleurs sentiments de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Je me félicite de l'occasion qui m'est offerte ce soir d'affirmer, que loin d'être des rivales jalouses ou des concurrentes implacables, nos deux chambres jumelles sont, dans leurs sphères d'activité bien distinctes, de loyales collaboratrices à une même oeuvre.

Je suis de ceux qui pensent que sur certains points particuliers où nos deux activités se complètent l'un l'autre, notre collaboration pourrait être souvent plus étroite qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. Je veux parler (vous l'avez compris) des relations franco-canadiennes et des efforts que nous pouvons faire ensemble pour les développer.

On a quelque fois prétendu (sans aucune mauvaise intention, j'aime à la croire) que la Chambre de Commerce Française de Montréal a manqué à ses devoirs en ne travaillant pas assez au développement des exportations canadiennes en France.

Je considère, au contraire, quant à moi, qu'en travaillant comme elle l'a fait, à faire mieux connaître le Canada en France, et en développant les exportations françaises dans la mesure que vous savez, la Chambre de Commerce Française de Montréal a préparé le terrain, et ouvert la voie aux exportations du Canada en France.

Les exportations françaises au Canada ont pris aujourd'hui une importance telle, qu'elles sont devenues, je ne crains pas de le dire, un "facteur nécessaire" du commerce extérieur de la France.

La France a besoin, aujourd'hui, des débouchés qu'elle s'est créés au Canada et, par conséquent, son intérêt bien entendu lui commande désormais de favoriser les exportations du Canada en devenant à son tour une consommatrice de produits canadiens et une bonne cliente de votre pays.

La Chambre de Commerce Française de Montréal sera heureuse de travailler avec vous, et par tous les moyens dont elle pourra disposer au développement de vos exportations en France.

C'est dans cet esprit, messieurs, que je lève mon verre en l'honneur de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Les convives

Le nombre des convives était considérable et très représentatif comme on peut le voir à la lecture de la liste qui suit:

On remarquait à la table d'honneur:

A droite du président, M. Armand Chaput; l'hon. F. D. Monk, l'hon. Doherty, ministres fédéraux; MM. Parizeau, D. Masson, L. J. Loranger, C.R., H. B. Ames, G. A. Vaudry, F. C. Larivière, W. Marsh, A. F. Revol, L. E. Geoffrion, J. A. Labonté. A gauche de M. Chaput, l'hon. Sir Lomer Gouin, premier-ministre de la Province de Québec, A. Fortier, l'hon. J. Décarie, Isaïe Préfontaine, l'hon. Dandurand, Jos. Contant, C. E. Bonin, consul général de France, A. Lavallée, maire de Montréal; O. S. Perrault, R. Reford, J. W. Stephens, colonel Ostell, D. Bouchard.

Assistaient au banquet, MM. J. W. Harris, L. Hamelin, P. Cousineau, R. Dufresne, H. G. Gohier, A. P. Fri-

gon, Sévérin Létourneau, E. Payette, Fred. Prud'homme, A. Comte, J. W. Déziel, Emile Dame, H. Moreau, J. G. H. Bergeron, J. N. Dupuis, J. U. Emard, C. Martin, J. Ward, A. de Tilly, J. M. Martineau, T. Henderson, Farquhar Robertson, J. B. Fraser, I. Gear, N. A. Coates, R. A. Brock, N. Tétreault, J. N. Christin, J. O. Denis, J. P. Beauvais, L. Lamy, C. G. de Tonnancourt, V. Guertin, F. B. Drouin, B. Trudel, C. Langlois, O. Gratton, A. Jeannotte, L. Magnier, J. A. Hurteau, N. Simoneau, A. Carreau, I. L. Pelletier, E. Prévost, T. Dussault, W. Wayland, J. Dagenais, G. A. Loranger, J. C. Chouinard, E. Guilbault, A. Loranger, T. T. Bouchard, W. Lamarre, Henri Quintal, J. B. Lapointe, J. G. C. Contant, J. B. D. Légaré, Lt.-col. J. Barry, J. C. Leclair, H. Dupuis, P. Klut, S. Bachand, E. Chaput, M. Loranger, F. Pauzé, Ed. Brossard, E. Godin, J. Saint-Charles, J. H. Loranger, J. G. de Lorimier, L. Gravel, Cyrille Laurin, Gérin Normand, Fred. Pelletier, J. O. Labrecque, P. Desforges, A. Larivière, P. E. Joubert, P. Bernard, O. M. Baillargeon, P. Vaillancourt, Cyrille Laurin, Paul Vaillancourt, J. Bourque, J. A. Gauthier, L. A. Dumont, F. Dubreuil, J. E. Charbonneau, Odessa Paquette, Donat Brodeur, X. Renaud, Jos. Fortier, C. E. Racine, C. M. Lefebvre, Eusèbe Lalonde, Chas. H. Fred, Geo. Esplin, Ferd. M. Heatt, Jos. Brochu, M. H. Painchaud, C. A. Chouillou, H. Jones, V. Dumont, D. Poissant, L. de Roode, E. Fanteux, L. C. de Tonnancourt, A. C. Lemay, A. Mercure, A. Prud'homme, D. A. Brosseau, F. Tremblay, T. A. Gauthier, J. A. Filiatrault, J. V. Désaulniers, L. J. Rivet, A. Lambert, Alp. Renaud, J. Bonhomme, J. A. Côté, A. Morin, C. A. Bishop, E. Hess, J. Paterson, A. H. Hays, Ls. Filteau, C. T. Likely, T. S. Slesson, S. J. Nilligan, T. H. E. Pellerin, J. A. Labrecque, A. N. T. Chamberland, L. Lymburner, D. Schnitt, J. A. Bibaut, G. A. Archambault, J. R. Ranger, J. A. E. Gauvin, J. C. Gagné, Fontaine, R. Prieur, A. Barbier, Oscar Loïsele, J. A. Dupuis, J. A. Clanche, J. A. Granger, S. A. Delorimier, L. N. Dupuis, Zéphirin Monté, Ed. Gariépy, Henri Viau, Jos. C. Beauchamp, L. E. Beauchamp, Joseph Daoust, Jules L. Clément, L. P. Deslongchamps, F. G. Leduc, J. A. Vaillancourt, L. Villeneuve, Eudore Daoust, Ernest Déniger, Emile Rolland, Armand Giroux, A. I. Vallières, O. Lemire, J. O. Gareau, N. Brosseau, H. E. Bourdon, Eug. Tarte, W. U. Boivin, W. S. Weldon, W. J. G. Watson, A. G. Yon, J. N. Chevrier, Salomon T. Sayers, P. R. Walters, J. A. Beaudry, Georges Gonthier, J. E. Boily, A. M. Richards, A. J. de Bray, U. H. Dandurand, Théo. A. Grothé, J. B. Lanctôt, V. Garand, O. I. Côté, L. Gravel, J. T. Armand, E. Fabre Surveyer, N. A. Moreau, F. Mosette, J. E. C. Daoust, S. N. Deschamps, L. Gravel, J. H. Laner, A. Laniel, Y. G. A. Fillion, J. T. Lussier, J. D. Boileau, O. Fournier, O. Décarie, Geo. Lebel, J. M. Denis, J. B. Beauvais, l'ex-échevin Brodeur, L. A. Lapointe, M. C. Robillard, Godfroy Langlois, G. Maillé, Georges Jania.

Ce grand banquet, comme l'a proclamé avec enthousiasme toute la presse canadienne-française, restera comme un des grands événements sociaux et commerciaux de l'an 1912.

Les Travaux de la Chambre.

Assemblée générale d'avril, et réunions du Conseil les 10, 17 et 24 avril 1912.

ASSEMBLEE GENERALE MENSUELLE

Séance du mercredi, 3 avril 1912.

M. Armand Chaput occupait le fauteuil présidentiel, ayant à ses côtés, MM. le Lt.-Col. A. E. Labelle, 1er Vice-Président et Adélarde Fortier, 2ième Vice-Président.

L'assistance se composait de MM. W. U. Boivin, secrétaire, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine, Damase Masson, Joseph Fortier, Alex. Desmarteau, L. C. de Tonnancour, Jos. Filiaraul, J. O. Gareau, Alph. A. Granger, A. H. Hardy, J. O. Labrecque, C. E. Martin, J. C. G. Contant, N. Simoneau, A. N. T. Chamberland, A. Pointron, Louis Perron, Henri Viau, Lambert de Roode, Arthur Lemont.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est lu et adopté.

COURRIER:—Le courrier contenait un accusé de réception du secrétaire de l'Hon. Ministre des Douanes, au sujet de la résolution de la Chambre relative à l'établissement de succursales de l'Hôtel des Douanes à Montréal et dans la banlieue.—d'une résolution de la Chambre de Nicolet invitant notre conseil à envoyer des délégués à une grande assemblée qui sera tenue à l'hôtel-de-ville de Nicolet le 19 avril courant, en faveur de la construction d'une route carrossable entre St. Lambert et Lévis. Référé au comité des Transports pour le choix des délégués.

Plusieurs lettres de demandes de renseignements sur Montréal et sur ses industries,—lettres qui ont reçu des réponses de la part du secrétaire.

LES RESOLUTIONS POUR LE 8ième CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'EMPIRE.—Lecture est donnée d'un rapport du comité des Officiers et des Présidents soumettant les questions qui devraient être soumises au 8ième congrès des Chambres de Commerce de l'Empire.

Après qu'on eut ajouté une résolution touchant la défense de l'Empire, réitérant l'attitude prise par la Chambre en 1903 et en 1906, le rapport est adopté. (On trouvera le texte de ces résolutions au Bulletin d'avril).

LES DELEGUES ET LES QUESTIONS POUR LA 4ième CONVENTION DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE.—Le comité des Officiers et des Présidents avait aussi soumis un rapport nommant un certain nombre de délégués et les questions pour la 4ième convention des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Sur proposition de M. Préfontaine, acceptée de tous, l'assemblée décide de confier aux officiers seuls le choix des délégués, vu que le rapport recommandait plus de noms qu'il n'en faut. Quant aux questions à être soumises, celles qui furent recommandées par le comité, furent adoptées. On trouvera également ce rapport au Bulletin d'avril.

CONTRIBUTION DE \$100. AU FONDS DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.—Un rapport du comité des finances recommandait à la Chambre de voter une souscription de \$100. au fonds de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, cette

Commerce

GEO. GONTHIER, H. H. MIDGLEY,
Expert Comptable & Auditeur Comptable Licencié

Gonthier & Midgley
Comptables et Auditeurs

103, rue ST-FRS-XAVIER

Telephones Adresse telegraphique
Main 701-519 "GONTLEY"

Tél. Bell, Main 814

L. A. CARON

Expert—Comptable—Auditeur

Commissaire C. S. des districts de
Montréal et de Trois-Rivières

4 RUE HOPITAL
MONTREAL

Alex Desmarteau
Comptable auditeur

Spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est
MONTREAL

J. A. Labrecque

Administrateur de Successions
et de Propriétés.

Chambre 623 Edifice "TRANSPORTATION"

Coin des rues St-Jacques et St-Frs. Xavier
TEL. MAIN 279

Eugène Prévost Rodolphe Bédard

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Liverpool and London and Globe,

Tél. Main 1036 112, rue St-Jacques, Montreal

Commerce

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

675, Chemin de la Cote des Neiges,

Tel. Bell Up 1466 MONTREAL

Joseph Fortier Fabricant-
Papetier.

PAPETERIE MERCANTILE

Livres de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,
Reglure et Reliure

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell, Main 445

Boite Postale 1363

Theo. Lafleur

LIVRES DE DROIT

EDITEUR, IMPORTATEUR ET RELIEUR

Spécialité:—

RELIURE DES RAPPORTS JUDICIAIRES

56, RUE NOTRE-DAME Est

MONTREAL, Canada.

Telephones: { Uptown 4146 Etabli en 1882
Uptown 1044

ERNEST LEMIRE

Importateur et Marchand

DE BOIS ET CHARBON
EN GROS ET EN DETAIL

963, rue St-Jacques, MONTREAL

Succursales:

Coin St-Denis et Carmel

Téléphone St-Louis 2149

208, rue Guy

Livraison dans toutes les parties de la Ville
sans charges extra.

Comm rce

Tel. Bell Main 4912.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

Chambres 515, 516 et 516,
Edifice Banque Quebec.

11, PLACE D'ARMES
MONTREAL.

L. THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funèbres
et Embaumeur

24 et 26 ST-URBAIN 355 CENTRE

Tel. Bell Main 1399 Tel. Bell Main 3514

Voitures doubles à la disposition du public

Membre de la Chambre de Commerce.

H. Beauregard

Entrepreneur Général

70, ST-JACQUES

MONTREAL

TEL. MAIN 735

GRAINES DE CHOIX
Pour Jardins et Fermes

Graines de Légumes et de Fleurs
de toutes sortes. Arbres Fruiti-
ers et d'Ornement. Outils et
Accessoires de Jardinage. :: ::

Catalogue Illustré **GRATIS** sur demande.

DUPUY & FERGUSON

Marchands-Grainiers

38 Place Jacques-Cartier, - MONTREAL

Tél. Bell Main 6629.

J. B. D. Legaré

Courtier en Immeubles

11, rue St-Jacques, MONTREAL

LA BANQUE NATIONALE

Cinquante-deuxième Rapport Annuel.

1912

Mercredi, le 15 mai, à 3 heures p.m., la cinquante-deuxième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Étaient présents: — M. Rodolphe Audette, l'hon. A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, Nazaire Fortier, J. B. Laliberté, Chas. Pettigrew, Révd. Tancrède J. Pâquet, MM. Jos. Archer, A. Bélanger, Jos. S. Blais, Thos. Breen, Lt.-Col. Chas. A. Chauveau, Alpn. A. Déchêne, Geo. Demers, J. F. Dumontier, C. Alfred R. Desjardins, N. Arthur Drolet, Pierre Drapeau, Dr. Bernard Deschênes, Capt. Is. R. Demers, Charles Grenier, N.P., J. Antonio Grenier, Hon. Némèse Garneau, Michel Gauvin, Nap. Lavoie, Elz. Labrecque, M.D., M. A. Labrecque, Cyprien Labrèque, N.P., J. Cyrille Lechasseur, J. A. Mailloux, Jos. Mercier, jr., L. C. Marcoux, Chs. Noreau, Ferd. Nadeau, Marcellin J. Pettigrew, Adj. Rivard, F. X. Rainville, J. E. St-Pierre, Arthur E. Scott, Zotique Turgeon, Cyrille Tessier, N.P., Col. Léon P. Vohl, Frs. Delisle, snr., etc., etc.

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir: Charles Grenier, N.P., N. Arthur Drolet, J. Ern. St-Pierre.

Le président donna alors lecture du rapport suivant:

Messieurs: —

Vos directeurs ont l'honneur de porter à votre connaissance le résultat des opérations de la banque pour l'année finissant le 30 avril dernier. Le secrétaire vous donnera lecture du bilan.

Le compte des Profits et Pertes est comme suit:

La balance au crédit de Profits et Pertes le 30 avril 1911 était de	\$ 43,527.75
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses sont de	293,564.02
Formant la somme de	\$337,091.77
Qui a été appropriée comme suit:	
Dividendes trimestriels 1911-12	140,000.00
Fonds de réserve	100,000.00
Fonds de Pension	5,000.00
	245,000.00

Laissant au crédit de Profits et Pertes une balance de \$ 92,091.77

C'est un résultat que vos directeurs sont heureux de vous annoncer, et que vous-mêmes, messieurs les actionnaires, trouverez satisfaisant.

Nos profits sont plus élevés que ceux de l'an dernier; ils représentent un pourcentage de 14 7-10 pour cent sur notre capital contre 13 1-8 pour cent l'an dernier, ce qui nous a permis de payer un dividende de 7 pour cent, d'ajouter \$100,000 au fonds de réserve et \$5,000 au fonds de pension des employés, laissant en disponibilité \$92,091.77 au compte de Profits et Pertes. A moins de circonstances imprévues, le dividende du 1er août prochain sera payé au taux de 8 pour cent. On constate un accroissement constant du chiffre de nos opérations et aussi des profits qu'elles nous rapportent. La confiance du public nous est acquise; cette confiance repose sans doute nous aimons à le croire, sur le soin que nous nous sommes efforcés d'apporter à notre administration, mais nous y voyons surtout la preuve qu'on reconnaît de plus en plus les avantages que notre institution rend à nos compatriotes dans toutes les régions où elle est établie, et son caractère d'institution canadienne-française, "la seule banque ayant maintenant son siège social dans la ville de Québec".

Notre succursale de Paris continue à progresser; nous sommes mieux connus et appréciés plus justement; aussi nos dépôts ont-ils augmenté de près de 40 pour cent durant l'année.

Notre passif envers le public, \$18 150,640.00 est garanti par un actif de \$21,697,731.77, dont \$7,685,161.11 immédiatement réalisable; c'est, nous croyons, la plus forte position atteinte par l'institution.

La valeur, au bilan, des immeubles de la banque peut vous sembler élevée; elle est cependant réelle. Même, si nos propriétés étaient évaluées à leur présente valeur, notre actif se trouverait considérablement augmenté. La valeur de notre édifice de Montréal, seul au prix actuellement offert, dépasse l'évaluation de toutes nos propriétés, telle que portée au bilan.

Depuis la dernière assemblée annuelle, nous avons obtenu, suivant une résolution approuvée par les actionnaires, l'autorisation d'augmenter notre capital-actions de \$3,000,000.00, c'est-à-dire de le porter à \$5,000,000.00. Il est laissé à la discrétion de vos directeurs de décider de la nécessité et de l'opportunité de faire de nouvelles émissions, s'il est besoin.

Nous avons ouvert, au cours de l'année, une succursale à La-Tuque; elle ne donne pas les résultats que nous attendions et sera fermée. Nous avons établi avec succès des sous-agences à Bic, St-Fabien, Charlesbourg, Châteauevert, l'Ange-Gardien, Lyster, Portneuf, Roxton Falls, St-Agapit, St-Cyrille de Wendover, Ste-Emilie, St-Germain-de-Grantham, St-Henri de Lévis, St-Liboire, Ste-Madeleine, St-Marc-des-Carrières, St-Prosper, St-Roch-des-Aulnoies, St-Stanislas, Yamaska-Est.

Au cours de l'année tous nos bureaux ont été inspectés avec soin, et nos employés ont rempli leurs devoirs avec intelligence et à notre satisfaction.

Le tout humblement soumis,

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par l'hon. Juge A. Chauveau:

Que le rapport du bureau de Direction, ainsi que les états y annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent élus, savoir: M. Rodolphe Audette, l'hon. Juge A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, J. B. Laliberté, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Drouin.

Le Président laisse le fauteuil et le Révd. Tancrède J. Pâquet ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par M. J. F. Dumontier:

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dûs et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et M. le secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.—Adopté.

Proposé par M. C. A. R. Desjardins, secondé par M. Z. Turgeon:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.

Cette motion est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

Québec, le 15 mai, 1912.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. R. Audette a été réélu président et l'hon. Juge A. Chauveau, vice-président de la banque pour l'année courante.

R. AUDETTE, *Président.*

P. LAFRANCE, *Secrétaire.*

P. LAFRANCE, *Secrétaire.*

LA BANQUE NATIONALE

BILAN

Au 30 avril 1912.

PASSIF

	1911		1912
Billet en circulation	\$1,822,531.00		\$1,905,527.00
Dépôts après avis.	\$8,831,125.34	\$11,572,432.89	
Dépôts payables à demande	2,745,982.64	3,415,962.18	
Dépôts ailleurs qu'au Canada, payables à demande	599,348.63	827,293.36	
	<u>12,176,456.61</u>		<u>15,815,688.43</u>
Dividendes non réclamés.	454.91	573.48	
Dividende payable le 1er mai	35,000.00	35,000.00	
	<u>35,454.91</u>		<u>35,573.48</u>
Dû à d'autres banques au Canada.	169,320.09	228,889.97	
Dû à des agences de la banque dans le Royaume-Uni	1,122.06	14,850.52	
Dû à des agences de la Banque en pays étrangers	137,620.63	150,110.60	
	<u>308,062.78</u>		<u>393,851.09</u>
Total du Passif envers le public	\$14,342,505.30		\$18,150,640.00
Capital versé.	2,000,000.00	2,000,000.00	
Fonds de Réserve.	1,300,000.00	1,400,000.00	
Rabais sur billets escomptés	55,000.00	55,000.00	
Compte de Profits et Pertes	43,527.75	92,091.77	
	<u>3,398,527.75</u>		<u>3,547,091.77</u>
	<u>\$17,741,033.05</u>		<u>\$21,697,731.77</u>

ACTIF

	1911		1912
Espèces	\$ 184,974.06	\$ 210,078.73	
Billets de la Puissance	822,230.75	1,232,624.25	
	<u>\$1,077,204.81</u>		<u>\$1,442,702.98</u>
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques.	881,565.69	1,465,547.45	
Dû par d'autres banques au Canada.	72,330.12	60,124.70	
Dû par des agences de la banque en pays étrangers.	664,632.00	562,002.76	
	<u>1,618,527.81</u>		<u>2,087,674.91</u>
Dépôt au gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation	100,000.00	100,000.00	
Débitures provinciales, municipales et autres.	914,424.55	1,385,221.55	
Prêts à demande sur actions et débiteures	1,366,789.24	2,667,561.67	
	<u>2,381,213.79</u>		<u>4,152,783.22</u>
Total des Ressources immédiates	\$5,006,946.41		\$7,683,161.11
Prêts courants, escomptes et avances au public	11,972,973.96	13,167,859.68	
Billets et effets de commerce escomptés en souffrance, (pertes pourvues)	33,924.53	25,510.76	
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édi- fices de la Banque).	61,206.66	88,651.01	
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque	32,436.22	61,007.25	
	<u>12,090,541.37</u>		<u>13,343,028.70</u>
Edifices de la Banque, ameublement et papeterie	643,545.27	671,541.96	
	<u>\$17,741,033.05</u>		<u>\$21,697,731.77</u>

N. L A V O I E,
Gérant Général.

souscription ne devant pas engager la Chambre pour l'avenir.

A la lecture de ce rapport, M. Isaïe Préfontaine demande qu'il soit de nouveau référé à la commission des finances pour reconsidération, après que les Officiers de la Chambre auront conféré avec l'exécutif de la Fédération. Cette proposition de M. Préfontaine fut adoptée.

LE TRANSPORT DU BOIS PAR LES CIES DE CHEMINS DE FER.—L'assemblée a adopté un rapport du comité des Mines, Bois et Forêts, demandant à la Commission des chemins de fer d'obliger les compagnies de chemins de fer à ne plus baser les taux de transport du bois sur la pesanteur, mais sur le mille pieds ou sur la corde. (Voir texte de ce rapport au Bulletin d'avril).

L'INELIGIBILITE DES CONSEILLERS DE LA CHAMBRE.—Pour amener les conseillers de la Chambre à s'intéresser aux séances du conseil, M. Jos. Filiatrault, appuyé par M. Hardy, proposa qu'un conseiller qui n'aura pas assisté à 20 pour cent des séances durant l'année, sans donner avis de son absence au secrétaire ou au président, ne soit pas mis en nomination pour l'année suivante.

M. Isaïe Préfontaine, discutant cette proposition, déclara qu'il la trouvait trop sévère, car il arrive que souvent, des membres du conseil, qui ne peuvent assister à la séance, travaillent ailleurs dans l'intérêt de la Chambre ou des oeuvres de la Chambre; il signale surtout le cas des anciens présidents qui, après s'être dévoués pour la Chambre durant longtemps, sont forcés parfois de s'absenter.

M. Filiatrault consent à modifier sa proposition de façon à ne pas affecter les anciens présidents et anciens vice-présidents.

M. Filiatrault, auquel on fait remarquer la sévérité de son amendement, prétend qu'au contraire le règlement ordinaire qui dit qu'un conseiller qui n'aura pas assisté aux séances durant six mois consécutifs, pourra être remplacé sur la demande d'un membre est plus énergique.

M. le Lt.-Col. Labelle n'est pas de cette opinion, et trouve l'amendement plus sévère puisqu'il déqualifie "ipso facto" le conseiller qui n'a pas rempli ces conditions.

M. Gareau fait aussi des observations à l'encontre de la proposition Filiatrault.

M. Catelli intervient alors pour proposer, en amendement avec l'appui de M. Préfontaine, que l'amendement Filiatrault et tous les règlements de la Chambre soient référés au comité de Législation pour étude et révision.

MM. Filiatrault et Hardy n'ayant pas jugé à propos d'accepter ce sous-amendement, M. le Président est obligé de demander le vote et la majorité de l'assemblée se prononce en faveur du sous-amendement.

ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES.—MM. Oscar Fournier, épicier, J. A. Migneron, gérant de la Banque Internationale et Chs. Quéry, inspecteur d'assurance sur la vie, sont admis membres de cette Chambre.

Et, sur la proposition de M. Damase Masson, l'assemblée est ajournée au premier mercredi de mai prochain.

Séance du Conseil, 10 avril 1912.

Séance du conseil tenue le mercredi, 10 avril, 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président, ayant à ses côtés, M. le Lt.-Col. A. E. Labelle, 1er Vice-Président et M. Adélar Fortier, 2ième Vice-Président.

Etaient aussi présents: MM. C. H. Catelli, Damase Masson, Alex. Desmarteau, L. O. D'Argencourt, Jos. Ethier, L. C. de Tonnancour, A. H. Hardy, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, Joseph Fortier.

Assistaient également: MM. J. C. G. Contant, J. B. Monier, Léon Gagné, Arthur Lemont, Lambert de Roode.

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil est lu et adopté.

COURRIER.—Lecture fut donnée d'un accusé de réception du Très Honorable R. L. Borden, des résolutions de la Chambre demandant l'émission des timbres-postes en rouleaux et l'établissement de succursales de douanes;—une lettre de Sir Lomer Gouin autorisant la Chambre à s'entendre avec les présidents des corporations des Ecoles des Hautes Etudes et Technique, pour la fondation du Grand Prix de la Chambre; une lettre de M. Chs. Lanctôt, assistant Procureur Général assurant la Chambre que la plus sérieuse considération serait donnée à sa demande touchant les appels de créanciers des successions insolubles.

L'Hon. M. Roy, commissaire du Canada à Paris nous annonçait l'envoi de certains documents relatifs à des projets de lois soumis à la Chambre des députés en France dans le but de réduire les droits d'entrée sur certains produits alimentaires des pays étrangers.

Le Ministère des Postes fait savoir qu'il s'occupe depuis quelque temps de la demande de la Chambre de faire émettre des timbres-poste en rouleaux.

Une lettre d'un groupe de cochers de place demandant l'intervention de la Chambre pour leur obtenir l'usage du téléphone aux postes de la rue Sherbrooke, près du McGill, est restée sur la table.

La compagnie canadienne des autobus Ltée demande à la Chambre d'appuyer sa requête au conseil pour l'établissement d'une ligne. Référé au comité des Transports.

Le comité du centenaire Cartier, dans une lettre où il proclame ce que fut le grand homme d'Etat pour son pays et pour Montréal, demande une souscription à la Chambre pour l'érection du Monument Cartier. (Référé au comité des finances.)

Comme toujours, le courrier contenait aussi plusieurs demandes de renseignements auxquelles la Chambre, faisant office de bureau de publicité, a répondu sur réception.

Avis est donné à la Chambre par la commission des chemins de fer qu'elle tiendra une réunion à Montréal le 22 d'avril.

BUREAU MUNICIPAL DE RENSEIGNEMENTS.—Le conseil a adopté un rapport du comité des Affaires municipales demandant à la ville d'établir un bureau municipal de renseignements. (On trouvera le texte de ce rapport au bulletin d'avril).

LA DISTRIBUTION DES COLIS-POSTAUX SOUMIS A L'IMPOT.—Le conseil a de plus voté l'adoption d'un rapport du comité des Transports demandant la livraison des colis-postaux soumis à l'impôt, dans les bureaux de poste les plus importants de la ville et de la banlieue.

VISITE A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES.—M. Armand Chaput, Président, rappelant une invitation reçue par la Chambre en octobre dernier à l'effet de visiter l'École des Hautes Etudes, demande à ses collègues s'il leur conviendrait de faire cette visite, mercredi, le 17 avril, à l'heure de la séance. Comme cette proposition est favo-

ablement accueillie, il est décidé de prévenir le président de la corporation de l'École, M. Isaïe Préfontaine.

Et la séance est levée.

Séance du conseil, 17 avril 1912.

Séance du conseil tenue le mercredi, 17 avril 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président.

Assistaient: MM. Adélar Fortier, 2ème Vice-Président ainsi que MM. W. U. Boivin, Secrétaire, Ls. Jos. Loranger, C.R.; C. H. Catelli, Damase Masson, Joseph Fortier, Alex. Desmarceau, J. O. Gareau, Ludger Gravel, Alph. A. Granger, Emilièn Daoust, Jos. Ethier, S. D. Joubert, L. O. D'Argencourt, A. H. Hardy, N. Simoneau, J. T. Armand, J. C. G. Contant, Dr. Brisson, Henri Viau, Lambert de Roode, Arthur Lemont.

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil est lu et adopté.

COURRIER:—Peu volumineux le courrier contenait tout de même d'intéressantes correspondances.

M. Georges Simard nous fait savoir qu'il accepte l'invitation de la Chambre à la représenter à une assemblée régionale en faveur des bons chemins tenue à Nicolet, le vendredi, 19 avril courant.

La ligne du progrès civique de Montréal demande au conseil de signer une requête au conseil municipal pour obtenir que le 11 mai soit désigné comme jour de nettoyage public.

Une lettre du Très Hon. R. L. Borden, et une du Ministère des douanes accusent réception de notre résolution demandant la distribution dans les succursales des Postes, des colis-postaux soumis à l'impôt.

La commission des chemins de fer annonce qu'elle a reçu la résolution de la Chambre relative aux taux de transport du bois par les cîes de chemins de fer.

Une lettre de M. le maire et une du bureau des commissaires accusent réception de la résolution de la Chambre demandant l'établissement d'un bureau de renseignements; en réponse, les commissaires font savoir qu'ils ne croient pas judicieux pour le moment d'instituer tel bureau de renseignements.

Après la lecture de cette lettre, M. Ludger Gravel propose que le conseil de la Chambre n'accepte pas les raisons des commissaires, et qu'il leur fasse savoir que l'établissement de ce bureau de renseignements est devenu indispensable. Proposition acceptée.

Une lettre de la "Montreal Tunnel Co." demande à la Chambre son concours pour obtenir du gouvernement un octroi pour la construction d'un tunnel entre Montréal et Longueuil.

POUR LE TUNNEL.—Cette lettre étant lue, M. C. H. Catelli, appuyé par M. L. C. de Tonnancour, propose l'adoption d'une résolution dans les termes de la demande de la compagnie du Montreal Tunnel.

M. Adélar Fortier, Vice-Président, propose que la question soit plutôt référée au comité de Transports.

M. Joseph Fortier rappelle que la Chambre a toujours été favorable à ce sujet, et il ne voit pas pourquoi la question devrait être de nouveau référée à un comité.

Après cet échange de vues, M. le président demande si la proposition de M. Catelli est acceptée; la majorité ayant répondu dans l'affirmative, la résolution est votée, et on en trouvera le texte au bulletin de mai.

VISITE A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES.—La lecture du courrier terminée, la séance est levée et la

Chambre va visiter l'École des Hautes Etudes Commerciales où elle fut reçue par M. Isaïe Préfontaine et ses collègues de la corporation de l'École: MM. Jos ph Contant, J. P. Mullarkey, Honoré Mercier, Secrétaire, M. A. J. de Bray, Principal, et MM. Ed. Montpetit, Lecluen et Laureys, professeurs.

On trouvera dans le Bulletin le mai le compte-rendu détaillé de cette visite. Disons seulement que tous ont été émerveillés de tout ce qu'ils ont vu et que M. le Président, en répondant à la bienvenue de M. Préfontaine, n'a pas manqué d'adresser au Président de la Corporation et à ses collègues tous les éloges qu'ils méritent pour le succès obtenu; de plus il n'a pas oublié de dire quel choix heureux de professeurs la corporation a fait dans la personne des hommes distingués et érudits qui ont charge d'instruire notre jeunesse. M. Chaput a voulu aussi déclarer que le gouvernement Gouin avait comblé une grande lacune en créant cette école, et qu'il fallait l'en remercier.

(Séance du conseil, 24 avril 1912.)

Séance du conseil, le mercredi, 24 avril 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président.

Etaient aussi présents: MM. Adélar Fortier, 2e V.-P., W. U. Boivin, Secrétaire, Joseph Fortier, Damase Masson, Ludger Gravel, F. C. Larivière, James Brodie, J. C. G. Contant, Lambert de Roode, Arthur Lemont.

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil est lu et adopté.

COURRIER:—Le courrier contenait une lettre de l'hon. Louis P. Pelletier, accusant réception de la résolution de la Chambre relative à la distribution des colis-postaux soumis à l'impôt dans les succursales de l'hôtel des postes de Montréal.

M. Alexandre Clément représentant de "La Presse" à Londres demande certains renseignements relatifs au transport à meilleur marché de certains produits à la Colombie Anglaise, via le Cap de Bonne Espérance, et assure notre Chambre de son entier dévouement chaque fois qu'il pourra lui être utile au sein de la Canadian Chamber of Commerce de Londres dont il est membre.

L'hon. J. D. Rolland, C.L., nous adresse un volume de statistiques du commerce extérieur des pays de la Sainte Couronne Hongroise.

L'hon. F. D. Monk accuse réception de la résolution de la Chambre demandant un octroi pour la "Montreal Tunnel Co."

Le courrier contenait encore plusieurs lettres de demandes de renseignements venant de Smyrne et de Hambourg.

POUR LES VICTIMES DU "TITANIC".—Après la lecture du courrier, on vote une résolution de condoléances aux familles montréalaises des victimes du "Titanic", et en signe de deuil, la séance est levée.

RAPPORT DES COMITES

Pour les victimes du "Titanic"

Résolution adoptée par la Chambre de Commerce, à son assemblée du mercredi, 24 avril 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président, à l'occasion du naufrage du "Titanic" qui a englouti tant de victimes.

Proposé par M. Ludger Gravel, appuyé à l'unanimité: "Que la Chambre de Commerce du district de Montréal, se joignant à tous les citoyens, partage leur chagrin

profond à l'occasion du naufrage du paquebot, le "Titanic", naufrage qui a coûté la vie à MM. Chs. M. Hays, Président du Grand Tronc; H. Markland Molson, ex-échevin, Thornton Davidson, Quigley Baxter, Vivian Payne, J. R. Levy, Albert Mallet et J. Hudson Allison, sa femme et sa fille, tous citoyens de Montréal;

"Que la Chambre de Commerce du district de Montréal regrette particulièrement, pour notre ville et pour le pays, la perte de MM. Hays et Molson qui comptaient parmi les citoyens les plus éminents, non-seulement de la métropole, mais de tout le pays et qui commandèrent toujours l'estime et la plus haute considération de tous leurs compatriotes;

"QU'IL SOIT RESOLU:—Qu'en témoignage de respect pour les défunts, le Conseil de la Chambre s'ajourne maintenant et que copie de cette résolution soit adressée aux familles affligées.

UN SERVICE D'AUTOBUS A MONTREAL

RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES MUNICIPALES.

Adopté le 1er mai 1912.

dence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Etaient aussi présents: MM. Adélar Fortier, S. D. Joubert, J. O. Labrecque.

Votre comité, ayant été chargé d'étudier s'il serait opportun d'établir un service d'autobus à Montréal, fait rapport que la Chambre de Commerce s'est plainte à plusieurs reprises de l'encombrement des rues de la ville à certaines heures. Tenant compte de la difficulté du transport des voyageurs à Montréal, votre comité est d'opinion qu'un service d'autobus bien organisé et offrant toutes les garanties de permanence, et rencontrant les conditions voulues, serait une aide efficace pour le transport de ces voyageurs.

Humblement soumis,

ISAIE PREFONTAINE,

Président du comité.

On critique certaines entreprises Canadiennes.

ON VEUT UN MOYEN DE SE PROTEGER CONTRE LES "WILDCATS". — CE QU'ON PROPOSE. — CE QU'EN PENSE M. J.-H. PLUMMER.

On s'est plaint très vivement, parmi les capitalistes anglais, des tromperies dont ceux-ci ont été parfois les victimes, en matière d'affaires minières canadiennes. Tout

récemment encore, le comte d'Erroll s'est fait l'écho des critiques amères suscitées par l'introduction à Londres, d'entreprises discutables, de ce genre.

Le *Monetary Times*, de Toronto, reproduit ces doléances et exprime l'avis que l'intervention de Lord Erroll aura pour effet de donner un nouvel élan à la proposition de créer un bureau canadien spécial, revêtu d'une certaine autorité, à Londres. Ce bureau, assure-t-on, serait constitué sur l'initiative de la Section canadienne de la Chambre de Commerce de Londres et de la *Canadian Mining Association*. Il aurait l'appui du Gouvernement du Dominion et des Gouvernements provinciaux canadiens.

M. J.-H. Plummer, notable canadien, interviewé à ce sujet, ces temps derniers, doute cependant de l'efficacité du moyen proposé pour protéger l'épargne anglais contre les manoeuvres malhonnêtes des "wildcats" (chats sauvages) canadiens.

Tout en condamnant les procédés regrettables de ces derniers, M. Plummer croit néanmoins que le public sera toujours attiré par les promesses de gros bénéfices. Il peut et doit, prétend-il, se garantir lui-même contre toutes fausses déclarations. "Le Canada," ajoute-t-il, offre aujourd'hui d'abondantes chances de placements rémunérateurs, et l'accentuation de l'intimité entre les deux pays rendra facile les investigations au sujet de n'importe quelle entreprise".

Ce que dit M. Plummer de l'avidité naïve du capitaliste est, sans doute, exact, mais ne légitime en aucune façon, le panglossisme de l'honorable gentleman canadien.

Les mauvaises affaires canadiennes — que M. Plummer est le premier à réprouver — ne sont pas toujours présentées avec la perspective de gains pharamineux. Elles affectent, le plus souvent, au contraire, l'allure de petites personnes réservées, correctes, sachant se diriger dans la vie.

Or, quoiqu'en dise M. Plummer, les moyens d'investigation font actuellement défaut pour discerner quelles sont les fausses honnêtes affaires et celles qui le sont réellement.

M. Plummer préférerait-il voir frapper les unes et les autres d'un ostracisme qui éviterait toute erreur.

Bien au contraire, le Canada et les hommes d'affaires honorables de ce pays, ont le plus grand intérêt à encourager le développement des Comités d'investigation et de contrôle. L'idée qu'on a, de les former prouve, tout d'abord que les capitalistes européens s'intéressent sérieusement à l'avenir du Dominion. Et c'est le meilleur moyen de faire affluer vers celui-ci tout l'argent nécessaire à sa mise en valeur.

"Le Marché."

LA BANQUE NATIONALE

TABLEAU COMPARATIF

	1911	1912	Aug.	Sur 1911
Profits nets				
Compte Profits et Pertes	288,527	337,091	48,564	16.83 p. c.
Dépôts.	43,527	92,091	48,564	111.50 p. c.
Ressources immédiates	12,176,456	15,815,688	3,639,232	29.88 p. c.
Ressources immédiates en rapport avec les dépôts	5,006,946	7,683,161	2,676,215	53.45 p. c.
Escomptes	11,972,973	13,167,859	1,194,886	9.90 p. c.
Actif.	17,741,033	21,697,731	3,956,698	22.18 p. c.